



DOUANE

FLASH INFO

MAIS JUSQU'OU IRONT-ILS POUR DÉMANTELER LA DOUANE ?

En douane une restructuration chasse l'autre...

Voici maintenant arrivé le tour de la Surveillance et c'est la mission Sûreté Eurostar qui ouvre le bal.

Les bruits de couloir étaient de plus en plus intenses. C'est à la lecture du tableau de mutation que nous avons compris que la Direction Générale se prépare au pire : **aucune affectation en catégorie C et B sur Paris Intra** alors que les besoins sont immenses et qu'il y avait des candidats au tableau.

La CFDT a donc mis à l'ordre du jour du Comité Technique de réseau de ce mercredi 25 mai les questions qui sont sur toutes les lèvres :

- Quel avenir pour la mission sûreté Eurostar et au-delà pour la mission sûreté Transmanche en général ?
- Quelles conséquences pour les unités, les emplois, les missions ?
- Qui récupère notre mission ?

En réponse la Directrice Générale nous a déclaré le 25 mai :

« Au moment de la reprise du trafic Eurostar, je me pose la question des missions que la Douane doit mettre en œuvre à la Gare du Nord. »

Elle affirme qu'il n'y a aucun plan caché, ni aucune décision prise, le ministre étant en cours d'installation.

L'idée se construit d'abandonner la mission sûreté pleine et entière pour se recentrer sur la LCF et la supervision de cette mission sûreté qui serait externalisée en partie.

La directrice affirme que l'implantation de la Douane à la Gare du-Nord n'est pas remise en question.

Rien n'est dit concernant la mission sûreté ferroviaire à Lille et à Marne-la-Vallée.

Concernant la sûreté Transmanche à Calais, la Directrice affirme que la mission n'est pas externalisable.

Si l'information est confirmée, c'est un coup de massue pour les douaniers de Paris-Nord, Lille Gare, Marne-la-Vallée, et toutes les unités qui ont une activité ponctuelle ou saisonnière Transmanche.

Une fois de plus nos autorités se plient au diktat d'un opérateur privé et les intérêts économiques prennent le pas sur la sûreté de l'État et les missions régaliennes.

La CFDT va saisir le nouveau ministre et demander une audience.

il semble que ce ministère prend plaisir aux conflits douaniers, a nous de leur donner satisfaction...